

CONTRIBUTION D'EUROPANOVA AU DEBAT NATIONAL SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE

1. FAVORISER UNE APPROPRIATION DES CITOYENS EUROPEENS AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Tout le monde partage le constat que le projet européen est éloigné des citoyens. La transition énergétique, aux enjeux économiques et sociétaux, n'est pas encore à l'agenda politique dans de nombreux pays européens. Nous invitons nos voisins européens à s'emparer du sujet qui est un formidable levier de restauration du lien entre l'Europe et ses citoyens.

A ce titre, EuropaNova veut prendre le leadership dans **l'exportation du débat national en France sur la transition énergétique dans les 28 Etats membres de l'Union européenne** en deux temps :

- Une **consultation citoyenne** dans les différents Etats membres pour donner la parole aux non spécialistes du sujet en s'appuyant sur le protocole développé par le Danish Board of Technology, utilisé par le secrétariat général du débat lors de la journée citoyenne du 25 mai, pour remonter les préoccupations des citoyens européens en matière de transition énergétique.
- Une **conférence nationale**, qui réunit universitaires, industriels, responsables politiques locaux, nationaux et européens, représentants de la société civile, reposant sur les résultats de la consultation citoyenne en amont, à l'instar des débats d'EuropaNova organisés en région à l'occasion du cycle « Transition énergétique – le grand défi européen »

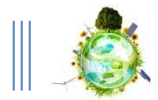
En parallèle de ces formats innovants de consultation et de débat public, EuropaNova interpelle les institutions européennes pour proposer de renforcer la pédagogie avec le lancement **d'une grande campagne de communication comportementaliste à l'échelle européenne sur la transition et efficacité énergétique**, l'éducation à la sobriété à l'instar de la campagne européenne de 2007 sur le libre choix de son fournisseur d'énergie (Agathe Power) pour permettre d'agir sur la demande, vrai levier pour réduire la consommation dans la transition énergétique. Cette concertation européenne proposée par EuropaNova permettra de construire un « narratif énergétique commun aux Européens » pour renforcer le lien entre les citoyens et l'Europe.

2. CREER LES CONDITIONS D'UNE ACCEPTABILITE SOCIALE

Tout le monde veut consommer de l'énergie, sans les nuisances qui vont avec, or il n'existe pas de solutions sans nuisance. La déconcentration et la décentralisation des unités de production supposent une multiplication des lieux de production d'énergie et une diversification des nuisances possibles. Il faut donc préparer les citoyens et les mobiliser pour construire l'acceptabilité locale des solutions proposées. Le foisonnement des oppositions aux différents projets de parcs éoliens illustre bien cette logique du NIMBY : Not in My BackYard ! (Pas dans mon jardin !). Mais il faut être optimiste. Les citoyens sont prêts comme en témoigne la forte mobilisation lors de la Journée citoyenne du 25 mai. Ils sont prêts au changement mais ils ont besoin d'être accompagnés.

EuropaNova préconise donc le dialogue avec les citoyens, seul moyen de créer les conditions d'une acceptabilité sociale. Cela suppose trois impératifs :

- **Transparence** : Avec un discours de vérité sur le juste prix de la facture énergétique. Les ménages ne sont pas sensibles au coût de l'énergie mais à la facture de l'énergie que le consommateur doit payer à la fin du mois. Il faut donc concentrer tous les efforts sur la réduction de la consommation. « Le juste prix, c'est la condition de la transition énergétique ».
- **Traçabilité** : « D'où vient mon énergie ? ». Il faut insister sur l'apport de la solidarité européenne en matière d'énergie (l'électron que je consomme n'est pas que français) et sur les aspects géopolitiques (grâce au marché intérieur et aux interconnexions gazières, je peux bénéficier de sources d'approvisionnement en gaz compétitives quel que soit mon fournisseur).
- **Arbitrage collectif** : Pas de solutions sans nuisances. L'acceptabilité sociale requiert d'arbitrer collectivement en vue de l'intérêt général. La concertation locale requiert une place plus importante pour les collectivités locales et les citoyens dans la gouvernance énergétique.



3. PROMOUVOIR LA SUBSIDIARITE DE LA GESTION TERRITORIALE DES QUESTIONS ENERGETIQUES

En termes de gouvernance, EuropaNova insiste sur la nécessaire articulation entre les différents échelons, régional, national et européen, avec une importance particulière accordée aux régions. Pour l'Association des Régions de France, la situation actuelle nécessite un changement. La production d'énergie est de plus en plus décentralisée. Les actions sur la maîtrise de la demande se développent à l'échelle locale. Il est donc légitime que les collectivités territoriales soient dotées de nouvelles compétences en la matière et la Région doit jouer un rôle accru dans la planification stratégique. Pour cela, EuropaNova recommande de :

- **Renvoyer plus de responsabilités aux Régions.** Depuis 1946, la France a adopté un modèle très centralisé en matière d'énergie qui doit être infléchi. Il faut donc repenser la gouvernance territoriale en région en phase avec une Europe de l'énergie qui se construit pas à pas et qui s'appuie sur des régions énergétiques couplées progressivement, comme par exemple la région Centre-Ouest (France, Allemagne et Benelux).
- **Rapprocher les lieux de production des lieux de consommation** sans pour autant tomber dans l'autarcie énergétique. C'est le maillage des réseaux, à l'échelle des régions et de l'Europe, qui donnera la sécurisation.
- **Renforcer le principe de subsidiarité** au niveau de l'énergie « à chaque échelon, sa diversité, sa richesse et sa force ». Il faut une carte qui dérive des choix nationaux. Plus les citoyens auront la carte de l'Europe en tête, plus on pourra parler de mix énergétique européen. Il faut mettre en place une **cartographie européenne des moyens de production et des potentiels de développement des EnR.**
- **Développer le travail** collaboratif entre les Régions et la Commission européenne
- **Créer une organisation des moyens de production, à l'instar de l'organisation européenne des réseaux.** Un organe placé auprès de la Commission européenne serait représentatif des régulateurs, des opérateurs et des régions. Cela se traduirait par la mise en place un programme respectueux des Etats membres en relation avec la Commission avec une vision décennale et une remise à plat tous les 15 ans. Concrètement, cela pourrait prendre la forme d'une programmation pluriannuelle des investissements électriques, inspirée de l'expérience française, au niveau de zones régionales telles que la plaque France-Allemagne-Benelux.

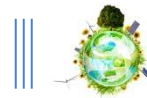
4. ENGAGER UNE POLITIQUE EUROPEENNE DE L'ENERGIE

L'Europe, c'est tout d'abord un cadre initialement structurant pour la politique de l'énergie. La dimension stratégique du secteur de l'énergie a été prépondérante dans le projet européen. Dès 1951, l'énergie était au cœur du traité de Paris instituant une Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). En 1957, le traité Euratom est signé simultanément avec le Traité de Rome instituant la CEE (Communauté économique européenne).

Cinquante ans plus tard, **les trois "paquets énergie"** ont permis de poser les bases d'un marché intérieur de l'énergie, toujours en construction, et dont la Commission européenne aimerait voir l'achèvement en 2014. Sur le plan de la maîtrise de l'énergie, la législation européenne a déjà traité de la performance des bâtiments (2002), de l'éco-conception (2005) et des services énergétiques (2006). Cela s'est construit sur fond de l'objectif de 3X20 en 2020, traduit notamment par des objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables, par le système d'échanges de quotas de CO2 avant-gardiste (mais inachevé) et par la récente directive sur l'efficacité énergétique (2012). Enfin, avec le Traité de Lisbonne, l'énergie est désormais au rang des compétences partagées de l'Union européenne.

Pourtant, aujourd'hui, force est de constater que chaque Etat membre garde une politique énergétique nationale et pour EuropaNova, l'enjeu est de faire **du développement durable et de la sobriété énergétique un fondement effectif de l'Union européenne.** La cohérence européenne doit nous obliger à mesurer l'impact des choix énergétiques trop souvent pensés uniquement à une échelle nationale, mais aussi à prendre conscience de l'apport de nos voisins. Cette cohérence doit se fonder sur une véritable politique européenne de l'énergie qui reposerait notamment sur :

- **Organiser systématiquement un Sommet européen de l'énergie** pour chaque Présidence tournante de l'Union européenne. Le dernier sommet, consacré à l'énergie, était le premier depuis deux ans. La rapidité des évolutions technologiques et des marchés de l'énergie nécessite une plus grande réactivité à haut niveau.
- **Faire de la transition énergétique un levier de reconstruction politique** de l'Union européenne avec : une nouvelle CECA pour relancer l'Europe. Il s'agit de transformer l'essai du Traité de Lisbonne qui a inscrit l'énergie au rang des



compétences partagées de l'Union européenne. Si l'idée d'une Communauté européenne de l'énergie est mobilisatrice, il convient toutefois de ne pas la reléguer au statut de slogan ou de vœux pieu. Son contenu existe déjà en grande partie (marché intérieur de l'électricité et du gaz, régulation européenne, solidarité via les interconnexions....) mais il faut un second souffle et ne pas hésiter à aborder les tabous comme par exemple la question du **choix des mix énergétiques**, où s'affrontent trop souvent les égoïsmes nationaux.

- **Avoir un agenda positif pour l'Union européenne** avec l'émergence d'un « narratif européen » où l'énergie serait identifiée au progrès. Il faut faire de la transition énergétique un levier de croissance, une solution à la crise et être offensif sur les enjeux énergétiques. La précarité et l'efficacité énergétiques méritent une impulsion européenne.
- **Inscrire cet agenda dans la campagne des élections européennes de 2014.**
- **Parachever la logique d'harmonisation des réglementations nationales** pour passer d'une logique de libéralisation des marchés nationaux, simplement juxtaposés, à un **vrai espace européen intégré permettant les échanges vertueux**. L'application du troisième paquet énergie doit impérativement se poursuivre.
- **Approfondir sa réflexion sur les « mécanismes de capacité »**. Faut-il les poursuivre ? Si 28 mécanismes différents sont promus, c'en est fini de l'Europe intégrée.

5. RENFORCER LES INTERCONNEXIONS EN EUROPE

En Europe, la variabilité de la production des EnR est compensée par le maillage du réseau à la maille européenne, française et régionale.

Développer et optimiser les réseaux européens suppose de :

- **Rationaliser les procédures administratives**, notamment pour permettre le raccordement des sites de production énergie renouvelable et la mise en œuvre de la transition énergétique.
- **Réduire les lourdeurs administratives**. Il faut simplifier le millefeuille administratif car sans développement du réseau de transport, les progrès en matière d'EnR tournent à vide.
- **Rendre le réseau plus intelligent (avec les smart grids)** pour mieux gérer la pointe de consommation et l'intermittence de certaines EnR.
- **Optimiser les réseaux européens avec des interconnexions plus efficaces et un régulateur européen renforcé**. Une régulation européenne plus ambitieuse passe par l'accroissement des pouvoirs de l'Agence de Coopération des Régulateurs de l'Energie (ACER) créée en 2009.
- **Renforcer les interconnexions transfrontalières** pour limiter les congestions et optimiser la complémentarité des choix énergétiques nationaux en matière d'électricité et de gaz et d'améliorer ainsi la solidarité entre les Etats membres.

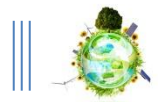
Pour être au rendez-vous de la transition énergétique, il est donc essentiel de **rationaliser les procédures d'autorisation** des infrastructures de transport d'électricité car sans développement à bon rythme du réseau, l'effort de la collectivité pour développer le recours aux énergies renouvelables ne pourra pas être valorisé à la hauteur attendue.

6. DEVELOPPER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LES EnR

Le « paquet énergie-climat » adopté par l'Union européenne fixe comme objectif une amélioration de 20% de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO2 à l'horizon 2020. Les enjeux énergie-climat nous imposent de consommer l'énergie autrement pour réduire l'impact carbone induit par les industries, les transports, les bâtiments... L'engagement de la France de porter à 23% la part des énergies renouvelables dans sa production d'ici à 2020 engage une modification du mix énergétique français. La part des énergies renouvelables doit être de plus en plus importante dans le mix français, à condition que leur introduction se fasse de manière économiquement soutenable et qu'elle renforce la compétitivité énergétique de la France. Il faut se doter d'une politique qui sache maîtriser le surcoût lié à la modification du mix énergétique.

Dans ce contexte, EuropaNova propose de :

- Créer un **"AIRBUS DES EnR"** véritablement européen et en faire un succès industriel européen. Ce programme nécessite une impulsion politique de la Commission européenne associée à une dynamique du secteur privé.



- **Lancer une réflexion européenne sur la rémunération des capacités de production des EnR.** Avec une base fixe et une partie variable. Le financement des EnR doit être à la fois soutenable (éviter l'explosion des taxes dans les factures des consommateurs) et incitatif (inciter les EnR à prévoir leur production et à injecter leur énergie sur les marchés sans en perturber le fonctionnement).
- **Organiser la complémentarité des systèmes énergétiques des Etats membres :** les surplus d'EnR non prédictibles peuvent être transférés d'un Etat membre à un autre en fonction des besoins et en évitant ainsi un gâchis regrettable. Par exemple, la France peut bénéficier des surplus éoliens espagnols lors de ses heures de pointes car ces dernières diffèrent de la pointe espagnole.
- **Renforcer le budget de la recherche communautaire** pour créer notamment **une plateforme de stockage.** L'intégration des nouvelles énergies renouvelables aux marchés européens nécessite à la fois leur maturité économique mais également leur bonne intégration technique au système électrique via les réseaux intelligents. Le Strategic Energy Technology Plan (SET-Plan) doit donc inclure un volet ambitieux sur le stockage.

7. ADOPTER UNE FISCALITE CREDIBLE POUR LE MARCHÉ DU CO2

Un des sujets dominants des débats de ces dernières années concerne les rejets de CO2 et leur influence sur le climat. L'Union européenne a pris des engagements - réduire les émissions de gaz à effet de serre, par rapport au niveau de 1990, de 40% en 2030, les diviser par 4 d'ici à 2050. Malgré le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la mise en place d'un marché du carbone, les émissions de CO2 du secteur énergétique sont récemment reparties à la hausse, en particulier en Allemagne, alors qu'elles baissent aux Etats-Unis.

Alors que l'enjeu du climat est essentiel, l'Europe tarde à prendre les mesures nécessaires. Pour EuropaNova, la solution à une fiscalité crédible pour le marché du CO2 repose sur :

- **Un signal prix du carbone crédible**
- **Un système ETS (Emissions Trading Scheme) opérationnel**
- **Une taxe carbone aux frontières**
- **Un régulateur européen en charge du système de quotas de CO2.**

L'Europe a été précurseur en matière de signal prix carbone. Le système de marché ETS, pionnier en la matière, paie toutefois les erreurs structurelles qui ont accompagné sa mise en place : allocation gratuite et inefficace de quotas CO2 en trop grand nombre à des industriels qui ont finalement délocalisé leurs sites, surveillance insuffisante des fraudes d'envergure... Pour permettre de révéler un signal prix pertinent, **le système ETS doit donc être réformé structurellement**, au-delà des mesures ponctuelles de soutien au prix du CO2 comme le "backloading".

En outre, à l'instar du régulateur français (CRE) en charge de surveiller les transactions de quotas de CO2, **le régulateur européen (ACER) devrait être chargé de la gestion et de la surveillance des transactions de quotas de CO2 à l'échelle de l'UE.** L'Europe doit parallèlement établir une feuille de route crédible pour l'établissement d'une taxe carbone aux frontières de l'UE. En cas d'échec définitif du système ETS, cette taxe devra être appliquée au sein du marché intérieur européen sans quoi, il n'y a aura plus aucun signal prix du carbone.

